

Compte rendu du comité de suivi Grand Duc Rencontre du 22 juin 2023 à 18h00

Salle de conférence de la Mine Westwood et aussi en rencontre virtuelle via Teams

1. Présences :

Projet Grand Duc :

- Steve Pelletier, Directeur développement durable
- Pascal Lafortune, conseiller aux communications

Membres du comité - Invités :

- Marc Bibeau, Président du CLD de Rouyn-Noranda
- Jean-Paul Gosselin, conseiller municipal, Preissac
- Yanick Aubin, chasseur, invité
- Daniel Dufresne, chasseur
- France Daoust, agente de développement, municipalité de Preissac
- Gérard Pétrin, directeur général, municipalité de Preissac
- Stéphanie Lafrenière, consultante (via Teams, invité, rédaction du compte-rendu)

Étaient absents :

- Sylvester Trapper, agent de liaison Pikogan
- Lise Thibodeau, résidente de Preissac

Ce compte-rendu a été validé par les membres du Comité avant d'être rendu public.

La présentation, incluant l'ordre du jour, se trouve en annexe.

2. Mot de bienvenue, accueil et ordre du jour

M. Lafortune souhaite la bienvenue aux participants et les remercie d'être présents à cette rencontre du comité de suivi. L'ordre du jour de la rencontre est présenté, suivi d'un tour de table et de la présentation de l'équipe Westwood.

3. Règles de fonctionnement du comité de suivi

M. Lafortune explique qu'un comité de suivi existe aussi pour le projet Fayolle et qu'IAMGOLD désire préciser le fonctionnement du comité de suivi Grand Duc. Un rappel est fait sur les rôles et objectifs du comité de suivi. Il est mentionné que le comité se veut indépendant et qu'il est important que tous les membres soient d'accord sur son fonctionnement. Les membres peuvent proposer en tout temps des sujets de discussion.

Il est demandé aux participants combien de membres devraient être présents à chaque rencontre afin d'obtenir le quorum. Un membre suggère qu'étant donné que le comité n'est pas décisionnel,

alors le quorum n'est peut-être pas requis afin de pouvoir tenir une rencontre (le comité ayant comme principal objectif d'informer les membres sur le projet). Un autre membre mentionne qu'il est tout de même pertinent qu'un maximum de personnes participent à chaque rencontre. Avec les confirmations de présence, il sera possible de savoir si le nombre de participants est suffisant afin de maintenir la date ou s'il est nécessaire de prévoir une autre date. Concernant les votes, les participants s'entendent pour dire que les votes ne sont peut-être pas nécessaires vu que le comité se veut un lieu d'information. Cela pourra néanmoins être adapté à chaque rencontre. Si des décisions doivent être prises ultérieurement, alors la façon de procéder sera définie entre les participants.

IAMGOLD explique que normalement c'est un membre du comité de suivi qui doit animer la rencontre. M. Lafortune demande s'il y a des objections à ce qu'il supervise la préparation des rencontres et les anime? Les participants sont d'accord. Il est aussi demandé si tous sont d'accord avec le fait que Stéphanie Lafrenière, consultante, procède à la rédaction du compte-rendu? Le compte-rendu sera acheminé aux membres pour validation et approbation avant la publication sur le site web d'IAMGOLD. Tous sont d'accord.

4. Santé-sécurité

M. Pelletier présente la performance SST de 2012 à 2023. Celle-ci s'améliore et chaque année des cibles sont définies. L'objectif de 2023 vise une réduction des incidents de 10% par rapport à 2022.

Interventions des membres :

- Question : Combien y a-t-il d'employés?
- Réponse : 567 employés et 213 contracteurs.

- Question : Suivant les évènements sismiques, est-ce qu'IAMGOLD a changé ses méthodes?
- Réponse : Oui. Il est primordial d'améliorer la performance SST, donc les méthodes se sont améliorées. Cela aide aussi à la rétention du personnel.

- Question : Est-ce que les maladies professionnelles sont incluses à ces statistiques?
- Réponse : Oui

La performance SST par mois en 2023 est ensuite présentée. Plusieurs actions ont été mises en place en 2023 et sont prévues pour 2024. Il est expliqué qu'un conférencier est venu témoigner de son accident afin de sensibiliser les employés à la SST et qu'un effet positif a ensuite été constaté suivant la conférence. IAMGOLD prévoit inviter un autre conférencier à l'automne 2023.

5. Nos indicateurs clés de performance (KPI)

Les indicateurs de performance clés (KPI) de mi-années sont présentés. Ces indicateurs sont suivis de façon régulière et les employés sont mis au courant chaque semaine de l'atteinte de ces KPI. Les paramètres de suivi concernent notamment la SST, l'environnement, l'exploitation, etc. Le

code de couleur (vert, jaune, rouge) permet de voir le niveau d'atteinte de ces indicateurs. Une équipe d'amélioration continue travaille au renforcement des méthodes et processus.

6. Situation des feux de forêt

IAMGOLD explique que lorsque la qualité de l'air est mauvaise en surface à cause des feux de forêt, cela a un impact direct pour les opérations souterraines (ventilation).

La qualité de l'air est évaluée toutes les deux heures et 3 situations sont possibles suivant cette évaluation :

- Annulation du quart de travail
- Quart de travail sous le protocole analyse de risque
- Quart de travail dans les conditions normales

Un système de communication par textos et courriel est en place afin d'informer les employés et des masques N95 sont disponibles en tout temps.

7. Projet Fayolle

L'exploitation du projet Fayolle a débuté le 6 mars 2023. Deux rencontres du comité de suivi ont eu lieu. Selon les exigences du bail minier, trois rencontres minimum doivent être tenues par année étant donné que la durée du projet est courte.

Sur le site Fayolle le déboisement a été fait et le bassin de décantation pour l'effluent final est en fonction. Il y a environ un sautage par semaine. Le minerai est transporté et traité à la mine Westwood. Il n'y a pas eu de transport pendant la période de dégel.

Interventions des membres :

- Question : À quelle distance se trouve le projet Fayolle de la mine Westwood?
- Réponse : À environ 30 km.
- Question : Le transport peut être effectué sur les routes municipales ? Des ententes sont prises avec les municipalités ?
- Réponse : Oui, IAMGOLD peut circuler sur les routes de Cléricy, Mont Brun et du MTQ. Des ententes sont prises pour le transport et pour d'autres aspects. Par exemple, le stérile minier qui est non générateur acide peut être utilisé comme source de matériel granulaire et pourra être remis au parc Aiguebelle et aux municipalités de Cléricy et Mont-Brun. Cette source de matériaux granulaires se trouve à proximité, donc c'est une façon d'atténuer les impacts (évite de créer de nouveaux bancs d'emprunt ainsi que le transport des matériaux sur de longues distances).
- Question : Combien y a-t-il de membres dans le comité de suivi de Fayolle?

- Réponse : 6-8 membres, c'est similaire au comité Grand Duc.

IAMGOLD présente le circuit de transport prévu pour le minerai de Fayolle, soit via Cléricy, et avec un retour des camions vides par Mont-Brun. Il est expliqué que ce trajet pourrait être modifié en fonction des travaux du MTQ. Des travaux sur les ponts étaient prévus en 2023, mais ont été reportés en 2024. IAMGOLD adaptera le tracé de transport en conséquence des futurs travaux du MTQ et selon les préoccupations de la communauté.

8. Fosse Grand Duc

IAMGOLD a comme projet l'agrandissement de la fosse Grand Duc, c'est la phase II du projet. L'expansion de la fosse a nécessité la déviation des chemins. Le chemin Arthur Doyon a été déplacé en phase 0, en phase I et en phase II. Actuellement, le chemin pratiqué est le chemin Arthur-Doyon Nord. IAMGOLD est actuellement à la planification d'une potentielle phase III pour le projet.

Interventions des membres :

- Question : IAMGOLD n'avait pas déjà de projection pour l'expansion ?
- Réponse : Ce qui était prévu avant était l'exploitation souterraine. Au fur et à mesure de l'exploitation, les données acquises ont permis de valider le potentiel et la capacité d'exploitation a été augmentée (et autorisée par le certificat d'autorisation du MELCCFP) et il y a maintenant exploitation en surface via la fosse Grand Duc.

Durant la phase II, le mort terrain a été retiré et la route a été déplacée. Ce matériel (mort terrain) doit être géré, il est donc accumulé pour la restauration future du site minier. Le mort terrain est entreposé près du parc 2 et 3, où il y aura un besoin important de matériel pour la restauration.

9. Déviation de notre route d'accès

La déviation de la route d'accès a mis à l'épreuve l'ingéniosité des équipes. À partir de novembre 2022, des travaux ont été effectués sur le tracé de la route d'accès au site. Elle existait en partie, mais elle a dû être améliorée et modifiée pour le transport lourd. Suivant le dégel en 2023, la route s'est détériorée et il a fallu s'adapter rapidement. La route était boueuse et impraticable pour les employés qui y circulaient avec leur véhicule personnel.

Actuellement, le chemin principal est utilisé et sera maintenu jusqu'à l'automne 2023. Les travaux de réfection du chemin Arthur-Doyon sont présentement en appel d'offre. En fonction de la phase III, le tracé du chemin pourrait être revu.

10. Finance

En 2023, 52 millions \$US ont été investis dans plusieurs secteurs (développement souterrain, usine, équipement mobile, réhabilitation sous terre).

Le défi de la rentabilité est toujours présent. De 2021 à 2023 les pertes sont associées aux événements sismiques, et le retour à la profitabilité est prévu pour 2024.

11. Initiative VDMD – Vers le développement minier durable

M. Pelletier présente l'Initiative vers le développement minier durable (VDMD) de l'Association minière canadienne. IAMGOLD a choisi d'implanter le VDMD dans l'ensemble de ses sites. Les 8 protocoles et 3 thématiques de l'Initiative sont présentés. Il explique que minimalement la cote de « A » est visée par IAMGOLD pour tous les protocoles et tous les sites miniers. Cela est publié comme cible de l'entreprise. En 2022, la cote « A » a été atteinte pour le protocole de l'Intendance de l'eau et pour celui de la Gestion des résidus miniers.

Gestion des résidus miniers :

Les stériles de Westwood vont actuellement vers la halde Sud. Les stériles de Grand Duc vont sur la halde Nord.

Interventions des membres :

- Question : Où en est rendue la restauration du site ? Est-ce que la fosse est remplie d'eau ?
- Réponse : Pour la restauration, cette année IAMGOLD fera les travaux de projet de compensation en lien avec la restauration du parc à résidus no.1. En effet, la restauration du parc no.1. nécessite d'empiéter plus large autour, soit dans le milieu naturel, les milieux humides et hydrique, donc il faut compenser pour les pertes occasionnées sur ces milieux. Il faut trouver des projets de compensation équivalents à ce qui est détruit. Les propositions de projet de compensation sont la restauration de bancs d'emprunt intégrant des aménagements favorisant la faune (poissons, hirondelles et couleuvres). Des ponceaux pourraient également être remplacés dans le secteur des lacs Joannès-Vaudray. Les projets de compensation sont définis conjointement avec le MPO et le secteur Faune du MELCCFP. La restauration du parc à résidus no.1 débutera en 2025.
- Question : Pourquoi effectuer des projets de compensation au sud de la route 117, dans le secteur Joannès-Vaudray?
- Réponse : Il n'est pas facile de trouver des projets de compensation, mais ceux-ci doivent se réaliser en Abitibi.

M. Pelletier poursuit en expliquant que pour la restauration du parc no. 1, ce qui est prévu est une barrière multicouches appelée CEBC. L'objectif est d'empêcher l'eau et l'air d'accéder aux résidus miniers sous-jacents. Pour les parcs no. 2 et 3, ce sera la technique de la nappe surélevée qui permettra la restauration. Pour les fosses, elles seront ennoyées. Et pour la halde Sud, une membrane servira de recouvrement.

- Question : Quel est le bassin dans lequel on voit de l'eau « rouillée » ?

- Réponse : C'est le réservoir ouest. Il sera vidé, les résidus seront excavés et il y aura revégétalisation.
- Question : Qu'est-ce qui génère cette coloration?
- Réponse : C'est l'eau provenant de la halde à stérile qui produit cette eau « rouille ». L'eau est pompée, captée et recirculée sur le site. Après la restauration, il pourrait être possible que les poissons remontent sur le parc restauré, une fois la végétation rétablie.

Le but d'un plan de fermeture est de ramener le site dans un état satisfaisant. Tant que cet état satisfaisant n'est pas atteint, les garanties financières ne sont pas redonnées. 100% des coûts de restauration sont maintenant exigés en garanties financières.

Gestion de l'eau :

Des cibles et des niveaux d'opération maximums sont définis et ce, avant que l'eau n'atteigne le déversoir. IAMGOLD a atteint 100% de conformité pour les KPI en lien avec le protocole Intendance de l'eau, pour le parc no.1, le réservoir Ouest, le bassin Westwood et la fosse Doyon.

Aux parcs 2 et 3, l'atteinte est d'environ 90%, mais cette eau coule dans les autres parcs. Il y a recirculation. En hiver, l'eau s'y accumule.

12. Politiques de développement durable et environnement

Les politiques de développement durable et environnement sont les engagements d'IAMGOLD en termes de gestion de l'eau, de la biodiversité, des résidus miniers, de l'énergie et des GES et en environnement.

Ces politiques sont affichées sur les murs au site Westwood et elles sont disponibles sur le site web IAMGOLD.

13. Projets en environnement en 2023

Un total de 4 165 500\$ a été investi en 2023 pour des projets en environnement. Il y a eu des projets en lien avec les prélèvements d'eau, l'instrumentation pour le suivi de l'eau souterraine, les exfiltrations, les travaux correctifs, l'ingénierie, les projets de compensation, etc.

14. Retombées économiques

67% des achats sont faits dans la région. Parmi les 5 plus importants fournisseurs, 4 sont de la région (80%).

Interventions des membres :

- Question : Qu'est ce qui explique que l'on prenne des fournisseurs ailleurs que dans la région?
- Réponse : Cela peut être dû à la disponibilité du matériel, à la difficulté d'approvisionnement.

- Question : Les pièces de machinerie ne doivent pas venir de la région?
- Réponse : Non, en effet, cela est une spécialité externe à la région.

15. Relations avec la communauté

M. Lafortune présente le programme de dons et commandites et les organismes auprès desquels IAMGOLD s'est impliqué.

Au niveau des communautés autochtones, des discussions sont en cours et une entente de collaboration finale devrait être signée prochainement. L'entente vise le territoire dans un rayon de 60 km autour du site Westwood. L'entente couvrira des sujets tels que la formation, l'environnement, etc. C'est un processus de coopération avec les communautés.

16. Varia, questions, commentaires

Les participants sont invités à poser des questions, faire part de leurs commentaires, propositions, etc.

M. Pelletier présente les projets de compensation pour la restauration des deux bancs d'emprunt. Il y aura des travaux en hiver, afin de travailler une paroi adaptée pour la colonisation par les hirondelles de rivage. Aussi, il y aura des aménagements pour les couleuvres, les poissons et les amphibiens. Il mentionne que si la réalisation de ces travaux impacte d'une façon quelconque les chasseurs, que ces derniers sont invités à communiquer immédiatement avec IAMGOLD.

M. Lafortune évoque qu'il est possible de le rejoindre en tout temps par courriel.

Pour la prochaine réunion du comité de suivi, il est suggéré par un membre de la tenir avant l'ouverture de la pêche. Le début mai 2024 est donc visé. Il y aura aussi une visite sous terre lors de cette rencontre. L'heure et le déroulement seront définis ultérieurement.

17. Ajournement de la rencontre

M. Lafortune remercie les membres de leur participation. La rencontre est ajournée vers 19h50.

18. Points de suivi :

- Le Compte-rendu sera acheminé aux membres du comité pour commentaires et approbations, et sera ensuite rendu public par IAMGOLD (site web).
- IAMGOLD acheminera un lien Doodle pour camper la date de la prochaine rencontre et le déroulement de celle-ci sera à préciser.



Mine Westwood
IAMGOLD Corporation
C.P. 970, Rouyn-Noranda
Québec J9X 5C8 Canada
T 819 759 3611 F 819 759 3342
W www.iamgold.com

ANNEXE

Présentation du 22 juin 2023